



# Ghoul : «Le consensus national est entre les mains de la classe politique»

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4653 - Dimanche 16 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Cambriolages à Béjaïa

**Trois malfaiteurs  
dont une jeune femme  
arrêtés**

Page 24

## La décision prise à l'issue d'un vote lors d'une assemblée générale électorale

# FCE : Ali Haddad réélu pour un second mandat

Page 3

### Exit le Brexit ?

Par Mohamed Habili

**Q**u'est-ce qui se joue en tout premier lieu aujourd'hui avec le vote à la chambre des communes relatif à l'accord sur le Brexit, durement et longuement négocié par Theresa May avec l'Union européenne? Est-ce le sort de cet accord, ou celui de Theresa May en tant que Première ministre ? Il est vrai qu'elle-même et les institutions européennes ont dès la signature de l'accord suffisamment indiqué aux députés britanniques qu'ils n'avaient pas le choix : que c'est cet accord ou pas d'accord du tout. Cet argument n'a pas porté, les chances pour May de voir se dégager une majorité en sa faveur étant minimes, même si jusqu'à présent il ne semble pas qu'elles soient tout à fait nulles. Dans cette affaire, la messe n'est pas encore dite, quoiqu'il s'en trouve peu pour parier sur la survie du gouvernement et de son leader. Un vote négatif en l'occurrence n'est pourtant pas un vote de défiance. Même dans ce scénario, le gouvernement se verrait accorder un sursis de 21 jours, au bout duquel il devrait avoir fait une deuxième proposition, ce qui évidemment est tributaire du bon vouloir de Bruxelles. La grande faiblesse de May n'est pas dans l'étroitesse et la fragilité de sa majorité, ni dans la force de l'opposition travailliste, emmenée par Jeremy Corbyn, mais dans la division de son camp sur ce que doit être le Brexit. Celui qu'elle propose a priori ne convient pas à la majorité des conservateurs.

Suite en page 3

### Marché de fruits et légumes

# Des prix stables mais... élevés



Les prix des fruits et légumes restent élevés mais aucune tendance haussière n'a été constatée hier dans les marchés de la capitale. Lire page 3

## Intempéries dans le Centre, Nord et Ouest du pays

# Quartiers inondés et effondrement d'habitations

Page 4

## Dix ans après sa disparition

# Une trentaine d'artistes rend hommage à Maâlem Benaïssa

Page 13

Réélu à la tête du parti Tadjamoue Amal Al Djazair

# Ghoul : «Le consensus national est entre les mains de la classe politique»

■ «Après le printemps arabe dont les répliques continuent encore à se produire et les vents d'automne qui proviennent de l'Europe (mouvement des gilet jaunes), aujourd'hui plus que jamais nous devons rassembler nos forces et accentuer notre vigilance avec plus de responsabilité et de sérieux». Tel a été le message lancé par Amar Ghoul, président du parti Tadjamoue Amal Al Djazair (TAJ), au dernier jour du premier congrès national de son parti, tenu hier à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA).

Par Lynda Naili

**A** ce titre, ayant choisi le dernier jour du premier congrès national de son parti, Amar Ghoul qui

## Oran Plus de 100 000 visiteurs au Salon de l'automobile

Plus de 100 000 visiteurs ont été enregistrés à la 18<sup>e</sup> édition du Salon de l'automobile et des motocycles de l'Ouest (AutoWest-2018), a-t-on appris hier des organisateurs de cette manifestation, clôturée hier au terme d'une semaine d'activités au Centre des conventions d'Oran (CCO). «L'affluence de cette édition illustre l'intérêt croissant revêtu par ce salon de dimension régionale», a indiqué Abdelkader Rezzoug, commissaire de l'événement, tenu sous le slogan «L'industrie automobile en Algérie : diversification et développement». AutoWest-2018 s'achève sur un bilan «large-ment positif», a-t-il apprécié, saluant la participation de «la majorité des marques assemblées en Algérie, avec une diversité des modèles exposés». Pour Abdelkader Rezzoug, le succès de ce salon est le reflet d'une «nouvelle dynamique dans le marché de l'automobile nationale», et montre aussi que «la disponibilité des véhicules exposés est une réalité pour le client algérien, avec des délais allant de la livraison immédiate à 15 jours tout au plus». Plus de 40 marques étaient présentes à ce rendez-vous, accueilli sur une surface globale de près de 12 000 mètres carrés, en plus des organismes bancaires et d'assurance, des sociétés spécialisées dans les pièces de rechange, les lubrifiants et consommables. Cette édition a été aussi marquée par la présentation de l'ultime prototype d'un pick-up mono-cabine de la marque algérienne «Oryx» dont la production nationale sera lancée dès 2019. L'autre nouveauté réside aussi dans l'exposition de véhicules anciens par un club de collectionneurs oranais qui a permis aux jeunes générations de découvrir l'histoire de l'automobile en Algérie. Le Salon «Autowest» est organisé chaque année à Oran par la société «Somex International Plus», basée à Alger, qui promet «davantage de marques et de disponibilité» lors de la prochaine édition.

H. Y.

vient d'être reconduit à la tête de TAJ, a voulu «concrétiser» son appel lancé pour un consensus national regroupant toutes les tendances politiques du pays. Un pari qu'il semble avoir gagné, puisque outre les partis de la coalition présidentielle dont il fait partie avec le FLN, le RND et MPA, la majorité des autres partis politiques, y compris ceux de mouvance islamiste et de l'opposition, étaient présents, tout comme une grande majorité de la société civile.

Ainsi dans un long discours, Ghoul, citant les différents enjeux auxquels fait face le pays notamment en termes de sécurité, de stabilité et de développement, a souligné la nécessité voire l'urgence de «réaliser ce consensus national en vue de solutionner les problèmes et de définir les priorités attendues par les citoyens, corriger les imperfections et les insuffisances et entamer des réformes tortes cou-

rageuses pour l'édification d'un Etat fort». Et d'expliquer, à ce propos, que l'idée du consensus tient son origine «du congrès constitutionnel du parti en 2012, et à ce jour nous continuons de tenir un discours rassembleur et unificateur pour le bien du pays». «Nous avons donc proposé cette idée à la scène politique, nous avons expliqué son importance et ses enjeux, aujourd'hui», dira-t-il. «Elle n'est plus l'apanage de Taj, elle est devenue désormais la propriété de tous», poursuivra-t-il. «C'est donc à la scène politique de s'y adapter», ajoutera-t-il dans un point de presse tenu à l'occasion. Assurant au passage que «jusqu'à maintenant, tous les partis politiques, sans exception, ont été invités à cette conférence, et pas un seul d'entre eux n'a refusé cette idée». De plus, allusion faite aux précédentes initiatives similaires faites notamment par le MSP, il assurera que son «initiative n'est pas en compéti-



Ph/E. Soraya/J. A.

tion et n'exclut aucune autre, mais on veut que toutes les idées lancées sur la scène (politique) anciennes, nouvelles ou même prochaines soient-elles, viennent enrichir le débat en faveur du pays». Dans son discours, il sou-

lignera également «l'urgence de mettre en place une charte de déontologie pour l'exercice politique, la vie publique et la lutte contre la corruption».

L. N.

## Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU Messahel appelle à la réparation de l'injustice historique faite à l'Afrique

**L**e ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui a pris part hier à Freetown (Sierra Leone) à la réunion ministérielle du Comité des Dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies (C-10), a appelé à la «réparation de l'injustice historique» faite à l'Afrique. Organisée à l'initiative du Sierra Leone, Etat membre de l'UA qui assure la coordination du Comité des Dix, cette réunion a eu pour objectif de faire le point sur les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité et d'examiner les voies et moyens de même de poursuivre

les actions arrêtées dans le cadre de l'UA pour promouvoir la position africaine commune sur cette question, basée sur le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, et de lui procurer davantage de soutien sur le plan international. Dans son discours à cette occasion, M. Messahel a souligné que «l'Algérie considère que la réparation de l'injustice historique faite à l'Afrique en termes de sous-représentation dans les organes onusiens, requiert de notre part un surcroît d'efforts qui puisse converger vers l'objectif unique visant à faire de notre continent un acteur plus influent sur la scène internationale

conformément aux aspirations des pères fondateurs de notre Organisation panafricaine». Il a ajouté que cet objectif «ne pourra être atteint que si le processus de réforme du Conseil de sécurité est appréhendé dans le cadre global de la réforme de l'Organisation des Nations unies qui devra viser la démocratisation de cet organe pour lui conférer, à terme, davantage de crédibilité à travers une représentation plus équitable de toutes les régions du monde conformément à l'esprit et la lettre de la Décision de l'Assemblée générale 62/557 et les autres résolutions pertinentes à ce sujet». Le ministre a rappelé, dans le même sillage, que le pro-

cessus de réforme des Nations unies «ne peut désormais occulter les réalités géopolitiques actuelles, en particulier la nécessité d'aborder la non-représentation de l'Afrique dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et sa sous-représentation dans la catégorie des membres non permanents». Le Comité des Dix est l'organe de l'UA chargé de promouvoir la position africaine commune sur le dossier de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, un dossier dont l'importance se fait de plus en plus ressentir dans les relations internationales. Halim B./APS

En marge de la visite de Valérie Pécresse en Algérie

## Convention avec Jean Nouvel sur la revitalisation de La Casbah

**M<sup>me</sup> VALÉRIE PÉCRESSÉ**, présidente de la Région Île-de-France, Jérôme Chartier, 1<sup>er</sup> vice-président chargé de la Stratégie institutionnelle et des Relations internationales, Agnès Evren, vice-présidente chargée de la Culture, du Patrimoine et de la Création, Hamida Rezeg, vice-présidente chargée du Tourisme et Béatrice Lecouturier, Déléguée spéciale à l'Oriental, se rendent en Algérie samedi 15 et dimanche 16 décembre 2018, dans le cadre de l'accord de coopération qui lie la Région Île-de-France et la wilaya d'Alger. A cette occasion, M<sup>me</sup> Valérie Pécresse est accompagnée notamment de personnalités franciliennes et franco-algériennes telles que

Jean Nouvel, architecte, Zahia Ziouani, chef d'orchestre, Djamel Bensalah, réalisateur et scénariste, Akrame Benallal, chef étoilé, Yamina Benguigui, réalisatrice et ancienne ministre et Gilles Kepel, politologue. Lors de ce déplacement, une convention tripartite sera signée entre la Région Île-de-France, la Wilaya d'Alger et les Ateliers Jean Nouvel, portant sur la revitalisation de La Casbah d'Alger, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992. Ce projet, qui associera experts français et algériens, inclura notamment la réalisation d'une vision architecturale globale ainsi que la reconversion du palais de Dar El Hamra en équipement culturel métropolitain. L'Institut

d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU), organisme associé de la Région, sera directement associé aux travaux et pourra faire appel à divers experts franciliens dans les domaines de l'architecture, de la réhabilitation patrimoniale, de l'urbanisme et du tourisme. L'IAU a mandaté dès cet été un expert architecte à Alger pour une durée d'un an, chargé de contribuer à la définition de la stratégie de régénération socio-économique de La Casbah. M<sup>me</sup> Valérie Pécresse se rendra également au monastère de Tibhirine pour se recueillir sur la tombe des moines assassinés en 1996, une semaine après leur béatification à Oran.

Communiqué

Marché de fruits et légumes

# Des prix stables mais... élevés

■ Les prix des fruits et légumes restent élevés mais aucune tendance haussière n'a été constatée hier dans les marchés de la capitale.



Par Meriem Benchaouia

Sur les étals, les marchandises continuent à afficher les mêmes prix. Toujours est-il que ces prix restent exagérés et inaccessibles pour les petites et moyennes bourses. Les produits agricoles sont particulièrement chers et la mercuriale est loin de satisfaire le consommateur. Le maintien de cette flambée s'explique difficilement. Des ménagères rencontrées n'ont pas été avares en mots pour évoquer la fièvre des prix des légumes qui a tendance à s'inscrire dans la durée. «Certes, les prix n'ont pas augmenté mais ils sont déjà assez élevés», affirme un père de famille. Le constat est sans appel, il faut payer le prix fort pour acheter des légumes. Il est clair pour tous les citoyens que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste tout au long mais qui tend à devenir encore plus étouffant.

Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année. Au final, c'est le consommateur, confronté à cette hausse, qui doit gérer afin de ne pas trop esquisser sa bourse. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo. Les tarifs des produits agricoles affichés hier donnent froid dans le dos et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela, ils achètent. «On n'a pas le choix», nous a confié un père de famille. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement

inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandes rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 80 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 65 ou 70 DA. Ce tubercule réputé comme légumes des pauvres est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 140 DA/kg et la

laitue était cédée à 110 DA. Les navets et la carotte étaient vendues entre 90 et 100 DA/kg. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron dont le prix était maintenu entre 450 et 500 DA/kg est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé à 70 DA/kg, les haricots verts à 180 DA, les poivrons entre 120 et 140 DA et les courgettes à 120 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 300 et 350 DA le kg, les oranges entre 160 DA et 200 DA, les mandarines entre 130 DA et 160 DA, les pommes à 200 DA.

M. B.

La décision prise à l'issue d'un vote lors d'une assemblée générale électorale

## FCE : Ali Haddad réélu pour un second mandat

Ali Haddad a été réélu hier pour un deuxième mandat de 4 ans à la tête du Forum des chefs d'entreprises, à l'issue d'un vote lors d'une assemblée générale électorale de cette organisation qui a changé de statut pour devenir un syndicat. Seul candidat en lice, le patron de l'ETRHB Haddad a été réélu lors d'une séance de vote tenue au Palais des expositions, Pins maritimes, Alger. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, présent à l'Assemblée générale de l'organisation patronale, a officialisé le changement de statut du FCE. «Je salue l'esprit d'engagement et le respect des lois de la République de la part du Forum»,

a déclaré le ministre du Travail. Agé de 53 ans, il est également fondateur et président-directeur général du groupe de travaux publics ETRHB Haddad. En novembre 2014, il a pris pour la première fois les commandes de l'organisation patronale en remplacement de Réda Hamiani. «C'est pour moi une fierté, un honneur de porter la voix des entrepreneurs et vous suis reconnaissant pour votre confiance», a déclaré Ali Haddad dans son allocution, après sa réélection. Ali Haddad, qui a mis en avant l'évolution qualitative et quantitative qu'a connue l'organisation qui vient d'obtenir son agrément et devient ainsi un syndicat, a déclaré : «Je suis conscient des

défis, tellement la tâche est difficile et la responsabilité lourde».

Le FCE, s'engage ainsi à aller encore de l'avant pour booster l'économie nationale et permettre à l'Algérie de bien assurer la transition économique et sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Il a tenu à remercier l'ensemble des membres du FCE pour la confiance renouvelée. «C'est un honneur de porter la voix des entrepreneurs», a-t-il déclaré encore.

Sa nouvelle mission consiste «en la consolidation des acquis déjà réalisés, assumer une représentation du Forum digne de sa réputation et mettre en œuvre un programme d'action au service des entreprises et dans l'intérêt

de l'économie nationale», s'est-il engagé.

Le FCE, qui est une association à caractère économique, dit avoir en son sein 4 000 chefs d'entreprise représentant plus de 7 000 entreprises qui cumulent un chiffre d'affaires global de plus de 4 000 milliards de dinars, selon les chiffres avancés par cette organisation. Créé en octobre 2000, les membres fondateurs du Forum des chefs d'entreprise ont délibérément choisi de lui conférer un statut d'association agréée par le ministère de l'Intérieur, au sens de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2006. L'adhésion à l'association était limitée aux producteurs, leaders dans leur filière. De nom-

### LA QUESTION DU JOUR

#### Exit le Brexit ?

Suite de la page une

Après avoir longtemps brandi la menace d'une sortie de l'Europe sans accord, une perspective effrayante censée ressouder les tories autour elle, la voilà à présent qui les met en garde contre l'arrivée au pouvoir non pas tant des travaillistes que de leur chef : Jeremy Corbyn, un personnage pour elle suffisamment inquiétant pour ramener à la raison les Brexiters purs et durs de son propre camp. Toutefois, pour être à même de revenir dans 21 jours avec un accord expurgé de ce qui le fait rejeter aujourd'hui y compris par beaucoup des siens, encore faut-il pour Theresa May rester à la manœuvre. Cela est pour l'heure rien moins qu'évident. Le temps est en réalité venu de distinguer entre le sort de Theresa May et celui du Brexit, ce qui jusqu'à récemment n'était guère possible. Un glissement de sens s'est produit depuis que l'accord a été passé avec l'UE, en vertu duquel l'absence d'accord ne veut plus dire automatiquement Brexit sans accord, à peu près pour tout le monde, Européens et Britanniques confondus, le pire des scénarios. Désormais absence d'accord signifie suspension du Brexit, son abandon même, maintien dans l'Union européenne par conséquent. Faute d'accord de sortie justement. En vérité, le mot de glissement n'est pas le bon. Ici c'est plutôt de renversement de sens qu'il faut parler, de revirement, de retournement, de volte-face. Pas d'accord sur le Brexit, donc pas de Brexit. Les Britanniques s'étant entendus là-dessus dans leur majorité, plus besoin d'un accord de sortie, et donc plus besoin de Theresa May. Le fait que celle-ci rende le tablier, ce qu'elle ne fera que contrainte et forcée, n'implique plus que la Grande-Bretagne doive quitter l'UE. Au contraire, qu'elle doive y rester. Si bien que ce qui est en cause maintenant est une question de politique interne, quelque chose qui concerne exclusivement les Britanniques. L'opposition travailliste entend se saisir de l'opportunité qui se présente pour faire tomber un cabinet conservateur on ne peut plus affaibli.

M. H.

breuses entreprises membres sont leaders dans leur filière d'activité. Les principaux secteurs couverts (18 sur les 22 que comprend la classification nationale) sont notamment ceux des industries agroalimentaires, des matériaux de construction, des industries électriques et électroniques, des industries mécaniques, des industries pharmaceutiques, du papier et de l'emballage, du bois, des travaux publics et de la construction et de la grande distribution.

Louiza Ait Ramdane

Intempéries dans le Centre, Nord et Ouest du pays

# Quartiers inondés et effondrement d'habitations

■ Après les fortes chutes de pluie qui ont affecté plusieurs régions du Centre, Ouest et Nord du pays ce week-end, et qui se poursuivent toujours dans certaines wilayas, plusieurs quartiers, routes et commerces ont été inondés et des habitations se sont partiellement effondrées.

Par Thinhinene Khouchi

Les chutes de pluie qui ont affecté plusieurs wilayas du nord du pays n'ont pas été sans conséquences. En effet, elles ont causé d'énormes dégâts, notamment des inondations, des effondrements et des infiltrations d'eau dans des maisons et des commerces. Durant ces 48 heures, la Protection civile a fait état de dizaines d'interventions effectuées à travers tout le territoire national, notamment pour le pompage des eaux ayant envahi dans les habitations suite à la forte pluviométrie et à la crue des oueds, sans enregistrer «encore» de pertes humaines.

En effet, depuis jeudi soir les services de la Protection civile sont intervenus pour le pompage des eaux dans plusieurs wilayas, à l'instar de Blida qui a enregistré la crue de l'oued Azza à Ouled Yaich, provoquant des infiltrations d'eau dans dix habitations longeant ce dernier. En raison de l'élévation du niveau des eaux de Oued Alleug, les agents de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux ayant envahi cinq maisons à Haouch Errich (centre-ville de Blida) et six autres dans les cités Bouarfa et



Ph.D.R.

Alexandrie. A Alger, les eaux ont inondé plusieurs quartiers et maisons. Les agents de la Protection civile ont donc dégagé les eaux pluviales infiltrées dans quatre habitations à La Casbah, Alger-Centre, Birkhadem et Kouba. A Bab El Oued, le toit d'une maison s'est partiellement effondré sans faire de victimes, ajoute-t-on de même source.

À une trentaine de km à l'ouest de Médéa, plusieurs familles cernées par la crue de Oued Harbil ont été secourues vendredi par les éléments de la

Protection civile qui ont dépêché, sur place, une équipe de plongeurs-sauveteurs, en cas de nécessité, a-t-on appris auprès du lieutenant Karim Benfahsi. Des familles prises au piège après la remontée rapide des eaux de Oued Harbil, en crue après les fortes chutes de pluie, ont été évacuées par la Protection civile qui a mobilisé d'importants moyens pour éviter d'éventuelles pertes en vies humaines, a ajouté cet officier. L'équipe de plongeurs-sauveteurs déployée sur place sera maintenue sur le terrain jusqu'à

la décrue de ce cours d'eau, dont le débordement a provoqué également des perturbations sur le trafic routier sur un tronçon de la route nationale N 18, reliant le chef-lieu de wilaya à la localité Harbil, a indiqué la même source. Toujours à Médéa, une personne a été emportée par les eaux en crue de Oued El-Maleh suite aux intempéries qui touchent la région depuis jeudi, a-t-on appris auprès de la Direction générale de la Protection civile qui a précisé que l'opération de recherche de la victime se poursuit toujours.

A Relizane, 10 habitations ont été submergées par les eaux de pluie en raison de la forte pluviométrie, en sus de l'effondrement du mur d'une habitation précaire dans la commune de Had Echalla, ajoute la même source. Des infiltrations d'eau de pluie ont affecté également plusieurs habitations dans les communes de Cherchell, Hadjout, Ahmer el Aïn (W.Tipasa), et un poteau électrique est tombé sur une maison dans la commune de Khemisti.

T. K.

## Accidents de la circulation 15 morts et 17 blessés au cours des dernières 48 heures

QUINZE personnes ont perdu la vie et 17 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. La wilaya de Béjaïa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, suite à deux accidents de la circulation. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 32 personnes intoxiquées par des fuites de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, dans plusieurs wilayas du pays. En outre, et suite aux chutes de pluie qui se sont abattues durant les dernières 24 heures sur les wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de pompage et d'épuiement des eaux pluviales à l'intérieur des habitations, au moment où les recherches se poursuivent pour retrouver le corps d'une personne emportée par les eaux de l'Oued Meleh, dans la wilaya de Médéa.

Kamel L.

Guelma/Pour localiser des projets d'investissement

## Création de quatre nouvelles zones d'activités

Quatre zones d'activités totalisant 106,08 hectares ont été créées au cours des trois dernières années à Guelma pour concrétiser divers projets d'investissement, a-t-on appris hier auprès de la Direction de l'industrie et des mines (DIM). Ces zones d'activités, dont la réalisation a été lancée en 2015, offrent 105 lots de terrain, a précisé la même source au cours de la présentation d'un exposé sur la situation du secteur de l'investissement, lors d'une rencontre au

siège de la wilaya, soulignant que 52 lots parmi ce nombre global ont été jusqu'à présent attribués aux investisseurs, toutes activités confondues. Deux nouvelles zones d'activités ont été créées dans la commune de Medjaz Sfa (Est de Guelma), a encore fait savoir la même source, mettant en avant l'apport de ces projets dans la promotion de l'investissement. Erigée sur une superficie estimée à 20,81 hectares et répartie sur 15 assiettes foncières, la première zone est

implantée dans la région de Badji Mokhtar, alors que la seconde est implantée à Meksimia et englobe 31,60 hectares pour 26 lots, a-t-on détaillé. Située dans la localité de Metarih relevant de la commune d'Ain Ben Beida (60 km à l'est de Guelma), la troisième zone compte 38 lots de terrain consacrés à l'investissement sur une superficie de 27 hectares, ajoute la même source qui a indiqué que la quatrième zone a été créée sur une surface de 26,67

hectares au lieu-dit Fedj Lehza, dans la commune de Khezara (15 km au sud de Guelma), et compte 26 lots de terrain. L'objectif des services locaux est de parvenir à créer dix nouvelles zones d'activités, a-t-on encore développé, concluant que les services concernés prospectent plusieurs régions de la wilaya de Guelma pour désigner des nouvelles assiettes foncières répondant aux critères de création de zones d'activités.

Lamine H.

COP24 sur le climat

## Les délégués s'approchent d'un accord

Après une nouvelle nuit de discussions, les délégués de quelque 200 pays réunis depuis deux semaines à la COP24 semblaient s'approcher d'un accord pour mettre en orbite l'accord de Paris sur le climat, selon des chefs de groupes de négociations. «Je n'ai pas encore toutes les informations des coordinateurs. Mais dans l'ensemble, je pense que nous avons un terrain

d'entente», a déclaré hier l'Ethiopien Gebru Jember Endalew, qui préside le groupe des Pays les moins avancés (PMA), cité par l'AFP. «Cela ne signifie pas que toutes nos priorités d'autres groupes aussi», a-t-il ajouté. «La dernière version du projet de texte vient de sortir (...). Un accord pour rendre l'accord de Paris opérationnel est en

vue», a tweeté de son côté le commissaire européen à l'Environnement, Miguel Arias Canete. La 24<sup>e</sup> Conférence de l'ONU sur le climat est réunie depuis début décembre à Katowice, capitale polonaise du charbon, notamment pour finaliser et adopter les règles d'application de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement à +2 C, idéalement +1,5 C, par rap-

port à l'ère pré-industrielle. La séance de clôture de la conférence prévue initialement vendredi, a été reportée à hier, pour tenter de décrocher un accord final. Selon le président de la COP 24, Michal Kurtyka, ce report vise à permettre aux participants de surmonter les divergences. M. Kurtyka n'a pas exclu que les négociations se prolongent jusqu'à aujourd'hui. R. E.

Raffinerie d'Augusta

# La principale organisation patronale italienne salue la présence de Sonatrach

■ La principale organisation patronale italienne, Confindustria, a salué la présence en son sein de la raffinerie d'Augusta de Sonatrach en relevant que c'est «une opportunité pour les entreprises italiennes de s'ouvrir au marché algérien», rapporte le média italien Siracusanews.

Par Amel B.

Lors de la réunion annuelle des sociétés membres de la représentation locale de la Confindustria de Syracuse (Confindustria Siracusa), organisée mercredi dernier dans cette ville sicilienne, s'est tenue la «Journée d'accueil» des 23 nouvelles entreprises entrées dans Confindustria Siracusa au cours de l'année 2018. «Il s'agit notamment de Sonatrach, une entreprise publique algérienne qui a clôturé, le 1<sup>er</sup> décembre 2018, l'achat de la raffinerie Esso à Augusta (Sicile)», note ce média. Dans son message d'accueil cité par Siracusanews, le directeur général et directeur de la raffinerie d'Augusta de Sonatrach, M. Rosario Pistorio, a déclaré que «Sonatrach a décidé d'investir dans ce territoire, acquérant, outre la raffinerie d'Augusta, les gisements d'Augusta, de Palerme et de Naples, vision du projet Sonatrach 2030, qui vise le développement de la société d'Etat algérienne dans le contexte des sociétés pétrolières internationales». Selon lui, «le choix est certainement un signe de confiance envers le territoire, la direction et l'ensemble du personnel de la raffinerie d'Augusta. Les valeurs resteront celles du respect de la sécurité, de l'environnement et de l'intégrité, ainsi que de l'attention portée aux besoins des communautés et du territoire, dans le respect total d'un développement compétitif et durable», a-t-il poursuivi. Pour sa part, le président de Confindustria Siracusa, M. Diego Bivona, a déclaré : «Je remercie Esso Italiana pour le cadeau que nous avons reçu : la présence de Sonatrach, une entreprise publique algérienne, une multinationale, un grand groupe pétrolier qui a choisi ce territoire pour investir et qui offrira de nouvelles opportunités en termes de poursuite et de relance des activités de la raffinerie». De plus, a-t-il poursuivi, «le choix d'un dirigeant sicilien, Rosario Pistorio,

PH.D.R.



directeur général et directeur de la raffinerie d'Augusta de Sonatrach, est un signe précis d'une grande sensibilité et d'une grande attention portées au territoire». Pour le président de Confindustria Siracusa, «la présence de la raffinerie Sonatrach à Augusta, au cœur de la Méditerranée, est également une opportunité pour nos entreprises (italiennes) de s'ouvrir au marché algérien. J'espère que Sonatrach recevra du territoire l'accueil qu'il mérite et qui sera mis en condition de fonctionner de manière optimale pour la croissance de notre économie et du tissu productif de Syracuse». La Confédération générale de l'industrie italienne, connue sous le nom de Confindustria et dont relève Confindustria Siracusa, est une organisation qui regroupe 116 000 entreprises italiennes représentant plus de 4 millions de travailleurs. Pour rappel, Sonatrach et ESSO Italiana (ex-filiale du groupe américain ExxonMobil) ont clôturé le 1<sup>er</sup> décembre en cours à Milan (Italie) la transaction portant sur la raffinerie d'Augusta. Le périmètre de cette transaction inclut la raffinerie d'Augusta, les trois

terminaux pétroliers de Palerme, Naples et d'Augusta, ainsi que des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux. En conséquence, la filiale raffinage italienne de Sonatrach, dénommée Sonatrach Raffineria Italiana Srl, est devenue propriétaire de ces actifs à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018. A travers cette acquisition, le système de raffinage de Sonatrach est renforcé d'une capacité de raffinage supplémentaire de 10 millions de tonnes de traitement par an et d'une capacité de stockage équivalente à une autonomie supplémentaire de 3 jours de consommation en gas oil, et de 3 jours de consommation en essence. Cette capacité de raffinage place cette raffinerie deuxième parmi les positions de Sonatrach en matière de capacités après la raffinerie de Skikda (16 millions de tonnes/an). Cette même acquisition permet à Sonatrach de combler son déficit local en gasoil et en essence et de vendre sur les marchés internationaux les produits excédentaires. La raffinerie d'Augusta permet de couvrir les déficits algériens en essences et en gas

oil, et ce, même dans l'hypothèse d'un décalage de 2 années dans la mise en service des nouveaux projets de reforming de naphtha, du projet d'hydrocraquage de fuel à Skikda et de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud. Les terminaux de carburants de Naples, Palerme et Augusta (inclus dans la transaction) offrent une capacité de stockage supplémentaire de 565 kb (565 000 barils) de gas oil et 309 kb (309 000 barils) d'essence. Ce qui permet, vu leur proximité de l'Algérie, d'assurer 3 jours supplémentaires d'autonomie de stockage par rapport à l'autonomie qui existe en Algérie à travers les capacités de Naftal et de Sonatrach. De surcroît, l'un des éléments importants du cahier des charges d'ExxonMobil réside dans l'exigence de reprendre la production d'huile de base à travers un contrat d'offtake (accord d'enlèvement) de 10 ans. Cette condition permet non seulement d'avoir une source de revenus garantie pour les huiles de base, mais surtout d'avoir ExxonMobil comme partenaire de fait pendant au moins dix ans.

A. B.

Chine

## Les investissements directs à l'étranger stables de janvier à novembre

Les investissements directs non financiers à l'étranger réalisés par la Chine au cours des onze premiers mois de l'année 2018 se sont avérés stables en comparaison avec ceux de l'année dernière, selon les données du ministère chinois du Commerce. Les investisseurs nationaux ont effectué 104,48 milliards de dollars d'investissements directs non financiers dans 5 213 entreprises étran-

gères de 157 pays et régions pendant la période de janvier à novembre, indique le ministère dans un communiqué cité par Chine-Nouvelle. Les investissements directs non financiers dans les pays le long de «la Ceinture et la Route» ont augmenté de 4,8% en glissement annuel pour atteindre 12,96 milliards de dollars sur cette période. La structure des investissements à l'étranger a poursuivi

son amélioration, et les fonds ont principalement été orientés vers les secteurs des services aux entreprises et de crédit-bail, de la fabrication, de l'exploitation minière et des ventes au détail et du commerce de gros. Aucun nouveau projet n'a été rapporté dans des secteurs tels que le développement immobilier, les sports et les divertissements, ajoute le communiqué. Fin novembre, la Chine avait mis en

place 113 zones de coopération économique et commerciale dans 46 pays, avec un investissement total de 42,14 milliards de dollars, attirant plus de 4 700 entreprises. Les entreprises des zones de coopération ont créé plus de 300 000 emplois et apporté 3,24 milliards de dollars de recettes fiscales aux pays hôtes, selon le ministère.

M. Y. /APS

## Dans le sillage de la Chine et du Brexit Les Bourses européennes en baisse

LES BOURSES européennes ont terminé en baisse, affectées par le ralentissement de la croissance chinoise et européenne ainsi que par les incertitudes qui persistent toujours autour du Brexit. Les ventes de détail en Chine, baromètre de la consommation des ménages, et la production industrielle ont ralenti en novembre. En zone euro, la croissance du secteur privé a décéléré et atteint son plus bas niveau depuis plus de quatre ans en décembre. «On sent une lassitude en cette fin d'année, les investisseurs n'ont pas envie de croire à un rebond significatif», indique un analyste. «Cela inquiète les investisseurs», souligne aussi un autre expert. L'annonce d'une nouvelle chute des immatriculations automobiles en Europe a renforcé le malaise. Sur le Brexit, la Première ministre britannique Theresa May juge encore «possible» d'obtenir des garanties supplémentaires de la part des 27 de l'UE. Toutefois, le président français Emmanuel Macron a affirmé que les 27 pouvaient «clarifier» l'accord de retrait sur le Brexit à la demande des Britanniques, mais pas le «renégocier», à l'issue d'un sommet européen à Bruxelles. A New York, les indices évoluaient nettement dans le rouge à la mi-séance vendredi : le Dow Jones Industrial Average reculait de 1,73% à 24 172,72 points, l'indice élargi S&P 500 de 1,37% à 2 612,40 points et le Nasdaq de 1,37% à 6 973,81 points. De façon plus générale, «éviter le risque d'ici la fin de l'année semble être le mot d'ordre sur les marchés», a relevé Gregori Volokhine de Meeschaert Financial Services. Les chiffres chinois par exemple, «n'étaient pas très bons mais pas non plus dramatiques», a-t-il souligné. «Et les marchés dans le monde entier baissent depuis des mois car ils anticipent ce ralentissement de la croissance», a-t-il ajouté. «Rien ne change vraiment, si ce n'est le sentiment du marché».

L'Eurostoxx 50 a perdu 0,63% à 3 092,60 points. A Paris, le CAC 40 a terminé en net repli (-0,88% à 4 853,70 points). A Francfort, le Dax a fini en baisse, perdant 0,54% à 10 865,77 points. A Madrid, l'indice Ibex 35 a clôturé en baisse de 0,45% à 8 886,10 points. L'indice PSI 20 de la Bourse de Lisbonne a perdu 0,41% à 4 803,42 points. La Bourse de Bruxelles a aussi terminé dans le rouge, l'indice Bel-20 des valeurs vedettes perdant 0,50% à 3 384,29 points.

R. E.

Tizi-Ouzou / Ain Zaouia

# Alimentation de plus de 2 100 foyers en gaz naturel

■ Un total de 2 138 foyers de la commune de Ain Zaouia (sud-ouest de Tizi-Ouzou) ont été alimentés en gaz naturel, lors d'une visite de travail du wali, Abdelhakim Chater, dans cette localité.

Par Zineddine L.

Le directeur local de la Société de distribution d'électricité et de gaz, Djouadi Mohamed, a indiqué que ce projet a coûté une enveloppe globale de plus de 216 millions de DA. Le taux de raccordement de cette commune en cette énergie atteindra les 100% prochainement avec la mise en service du gaz au profit de 320 familles restantes, opération interrompue suite à un glissement de terrain, a-t-il fait savoir. Le chef de l'exécutif local, qui a souligné les efforts de l'Etat pour améliorer le cadre de vie des citoyens, s'est entretenu sur place avec le président d'APC de Ain Zaouia, une Assemblée qui vit une situation de blocage faute d'entente entre les élus des différentes tendances politiques pour mettre en place l'exécutif. Il a demandé au maire de relancer le

dialogue et chargé le chef de daïra de Draa El Mizan, à laquelle est rattachée cette commune, d'entamer des discussions avec les élus des différentes tendances politiques et d'organiser une réunion qui va tous les regrouper pour tenter de trouver des solutions et rendre opérationnelle cette APC pour qu'elle puisse se consacrer à la prise en charge des préoccupations de la population et du développement de la localité. Dans la commune d'Ait Yahia Moussa, le wali qui a écouté les doléances des citoyens, a en outre annoncé l'inscription d'un stade de proximité au profit des jeunes du village Hellil qui l'ont sollicité à ce propos et a donné des instructions au directeur local de la société de distribution d'électricité et de gaz pour prendre en charge le raccordement d'un forage au réseau électrique, afin de le rendre opérationnel et



d'améliorer la dotation en eau potable des habitants. M. Chater a rassuré les habitants d'Ait Yahia Moussa que des mesures seront aussi engagées pour améliorer le raccordement de cette localité aux réseaux d'assainissement, de gaz naturel et électrique et annoncé la dotation de cette localité d'un quota supplémentaire d'aides à l'habitat rural afin de soulager la population sur ce segment estimé à 1 500 demandeurs. Le wali a demandé au président de

l'Assemblée populaire communale d'Ait Yahia Moussa d'arrêter, conjointement avec les représentants des 39 villages de la commune, les opérations prioritaires pour développer la localité en vue de leur inscription au titre du prochain exercice, informant que cette commune recevra en 2019 une dotation budgétaire importante qui «dépassera celle accordée au titre des précédents exercices», a-t-il dit, sans toutefois en dévoiler le montant. Des membres de l'exécutif local et

des experts seront envoyés prochainement dans la commune d'Ait Yahia Moussa pour étudier les possibilités d'implantation de projets qui seront destinés à prendre en charge les besoins essentiels des citoyens et améliorer leur cadre de vie, a ajouté le chef de l'exécutif local, qui a annoncé au président de l'Assemblée populaire communale une «importante» dotation budgétaire au titre de l'exercice 2019, afin de répondre aux attentes des habitants au plan du développement local. Dans la commune de Tizi N'Tlata, le wali s'est rendu dans le village historique d'Ighil Imoula, où il a donné des instructions pour la restauration et la préservation des deux maisons où a été dactylographiée puis reproduite la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre 1954, deux battisses qui ont été classées sur la liste des biens culturels à la faveur d'un arrêté ministériel (ministère de la Culture) publié en juin 2016 au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire (JORAP), rappelle-t-on.

Z. L./APS

Souk Ahras / Formule du logement chez l'habitant

## «Une alternative temporaire» d'ici la réception des projets touristiques

La formule du logement chez l'habitant constitue «une solution alternative temporaire d'ici la réception des projets touristiques en réalisation», a estimé la directrice par intérim de wilaya du tourisme, Naïssa Fatmi. L'offre de cette formule est assurée par trois résidences. Il s'agit de la résidence «Augustin», ouverte depuis trois ans par Rachida Zeyouch près du site archéologique de Madaure, de la résidence «Apulée», près de la ville de M'daourouch et d'une troisième récemment ouverte au chef-lieu de wilaya, a précisé la même cadre. Ces résidences offrent au total 17 chambres de 44 lits, a indiqué M<sup>me</sup> Fatmi, précisant que les gérants de

ces espaces proposent gîte et couvert et des repas gastronomiques incluant des plats traditionnels et modernes. Récemment, la résidence «Apulée» a accueilli un stage de formation en management au profit d'opérateurs économiques, a souligné la même source qui a rappelé que le recours à cette formule s'inscrit dans le cadre de la convention-cadre signée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire pour faire face au déficit en structures d'accueil hôtelières. Aussi, 23 projets d'investissement touristique ont obtenu des actes de conces-

sion et l'accord de principe du ministère de tutelle sur trois projets sont en voie de réalisation à Souk Ahras, Sedrata et Ouled Driss, selon la même source. La situation des 20 autres projets, à l'arrêt pour diverses raisons, a fait l'objet d'une réunion entre les investisseurs concernés avec le directeur de l'organisme de contrôle technique des constructions, le directeur de l'industrie et des mines, la directrice de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), selon la même responsable qui avait indiqué que le wali était intervenu pour accélérer les procédures de réalisation d'un complexe thermal dans la commune de Taoura. Anissa H.

Oran

## Développer les produits agricoles du terroir pour arriver à l'autosuffisance

Le développement des produits agricoles du terroir est nécessaire pour arriver à l'autosuffisance, voire même aller vers l'exportation, a indiqué à Oran le président de la Chambre nationale d'agriculture, Doubi Adjal. Lors d'un regroupement régional des Chambres d'agriculture de l'ouest, Doubi Adjal a souligné que ceci doit passer, au préalable, par le règlement des problèmes des Chambres d'agriculture locale, d'où l'organisation de telles rencontres. A noter que chaque année se tiennent quatre regroupements régionaux des Chambres d'agriculture au nord, sud, est et ouest. «L'objectif à travers ces regroupements est de recenser et d'étudier les problèmes que rencontrent les Chambres d'agriculture locales, afin d'essayer de les régler, si possible localement, sinon au niveau central avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche», a déclaré le président

de la Chambre nationale d'agriculture, affirmant que «le règlement des problèmes profitera, de manière générale, à l'agriculture nationale dans son ensemble». «Notre souhait est que le produit du terroir soit connu et se développe afin d'arriver à une situation d'autosuffisance dans notre pays et se lancer dans l'exportation», a-t-il dit, faisant savoir que l'Algérie a atteint des situations d'autosuffisance concernant plusieurs produits agricoles à l'ex-

ception de deux, en l'occurrence les céréales et le lait, et que des efforts sont entrepris pour développer ces deux filières. M. Doubi a encore signalé un excédent dans certains produits comme la pomme de terre et l'ail, tout en indiquant que deux produits ont déjà fait l'objet de labélisation, à savoir la figue sèche de Beni Maouche (Bejaïa) et les dattes «Deglet Nour» de Tolga. Les procédures pour la labélisation de plusieurs autres produits

locaux sont en cours, notamment l'huile d'olive de Sig, la clémentine de Misserghine, la pêche de Bousfer, l'artichaut d'Oran et les fromages traditionnels dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. «La labélisation donnera une plus-value à ces produits et ouvrira la voie à l'exportation vers les marchés internationaux», a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur des services agricoles de la wilaya (DSA), Tahar Kadi, a souligné,

dans son intervention, qu'Oran est en passe de devenir une wilaya agricole, mettant en avant le projet d'irrigation de la plaine de Mléta, à partir du traitement des eaux usées par la STEP (Station d'épuration) d'El-Kerma, qui entrera en exploitation en décembre pour l'irrigation de quelque 6 300 hectares dans un premier temps et 12 000 hectares vers la fin 2019, dans le cadre de l'extension de ce projet. T. Kh.

Naâma

## Distribution de 360 aides à l'habitat rural à Ain Sefra

Quelque 360 aides à l'habitat rural ont été distribuées à travers les villages de la commune d'Ain Sefra (Naâma), a-t-on appris des responsables de cette collectivité locale. Ces aides, inscrites dans le cadre d'un quota supplémentaire du programme de développement de l'année 2018, sont destinées à la construction d'habitations rurales sur des sites disséminés à travers cette commune connue pour sa vocation agro-pastorale

steppique, dont ceux de Dzira, Belhandjir, Tirkount et Mekalis, a indiqué le chef de la daïra d'Ain Sefra, Zini Abdelwahab. La réalisation de ces habitations sera lancée dans les prochains jours après l'achèvement de toutes les procédures administratives d'établissement des listes des bénéficiaires. La commune d'Ain Sefra a enregistré la concrétisation de 4 900 habitations rurales et les travaux sont en cours pour 684 autres, et ce, de

l'an 2000 jusqu'à décembre en cours. La wilaya de Naâma avait bénéficié, durant la période de 2000 à 2018, de 28 750 aides à l'habitat rural dont 24 540 attribuées et concrétisées et 2 060 en cours, en attendant le lancement, en début 2019, de la réalisation de 400 nouvelles unités rurales, selon la direction de l'habitat de la wilaya.

R. R.

Tunisie

# Fin de l'épineuse mission de la justice transitionnelle

■ Huit ans après la révolution, et au terme de quatre années de travaux dans un contexte parfois hostile, l'instance tunisienne chargée de rendre justice aux victimes des dictatures présente les premières recommandations pour que de tels crimes ne puissent se reproduire.

Par Farid M.

**D**epuis sa création en 2014, dans le sillage de la chute du régime de Zine el Abidine Ben Ali en janvier 2011, l'Instance Vérité et Dignité (IVD) a auditionné près de 50 000 victimes présumées et transmis quelques dizaines de dossiers à la justice, dans l'optique de faire la lumière sur les atteintes aux droits de l'Homme commises entre 1955 et 2013. Certaines de ces auditions, retransmises à la télévision à une heure de grande écoute, ont constitué une opportunité historique d'entendre les récits glaçants des sévices subis et des crimes commis, notamment sous la dictature Ben Ali. Dans l'unique pays des Printemps arabes à poursuivre sa démocratisation, l'IVD devait, selon la loi, «parvenir à la réconciliation nationale, (...) archiver la mémoire collective et instaurer des garanties pour que ces atteintes ne se reproduisent plus». Les recommandations qu'elle s'apprête à présenter feront l'objet d'un rapport final à transmettre aux autorités d'ici le 31 décembre, date de la fin de son mandat. Le gouvernement aura ensuite un an pour préparer un plan d'exécution qui sera contrôlé par une commission parlementaire de suivi. A l'heure du bilan, l'IVD, dont la mission avait été prolongée non sans mal au printemps, souligne l'hostilité à laquelle elle a parfois été confrontée. «Dès le début, nous avons travaillé sous les tirs, et nous avons affronté des difficultés, en l'absence de volonté politique», dit à l'AFP Khaled Krichi, un des responsables de l'IVD. Toutes les demandes de l'instance pour obtenir les dossiers judiciaires d'affaires de corruption ont ainsi été rejetées, ainsi que les demandes d'accès aux archives du ministère de l'Intérieur concernant des prisonniers torturés, fait valoir M. Krichi. Contestée, une loi d'amnistie portée par le président Béji Caïd Essebsi, a été votée en parallèle l'an dernier, sapant les efforts de recherches de la vérité en blanchissant des fonctionnaires impliqués dans la corruption administrative. Avec le retour progressif au pouvoir de responsables de l'ancien régime, la méfiance grandit contre l'IVD, dont la présidente Sihem Bensedrine, opposante sous Ben Ali, entretient des relations tendues avec des responsables de l'Etat.

## Témoignages publics

Affaires d'assassinats, de viols, d'exils forcés, de corruption, ont été étudiées au gré des

62 716 dossiers collectés et des 49 654 auditions organisées. Celles retransmises à la télévision, très suivies, ont permis notamment de parler des tortures commises dans les geôles du ministère de l'Intérieur. Pour juger les affaires dans lesquelles des preuves permettent de remonter toute la chaîne de commandement, 13 cours spécialisées ont été créées, qui ont commencé leurs audiences fin mai. L'IVD a transmis à ces tribunaux plusieurs dizaines de dossiers. Vingt procès sont en cours, concernant notamment des victimes de la révolution de 2011 et des opposants islamistes et de gauche torturés sous Ben Ali ou son prédécesseur Habib Bourguiba. Elle a également traité certains dossiers à l'amiable : 10 accords de réconciliation ont été conclus dans des affaires de corruption financière commise par des personnalités de l'ancien régime, a indiqué M. Krichi, qui préside la Commission d'arbitrage. Ainsi, un gendre de Ben Ali, Slim Chiboub, s'est engagé à payer 307 millions de dinars par échéances (100 millions d'euros). En revanche, l'Etat, mis en cause dans des tortures et violences sexuelles, a refusé 1 000 demandes de réconciliation avec des victimes. L'IVD a également reçu 220 demandes de collectivi-



tés tunisiennes pour obtenir le statut de «région victime» donnant droit à une indemnisation sous forme d'investissements publics. Elle n'a pas encore tranché.

## Indemnisation

Une polémique a par ailleurs éclaté ces dernières semaines sur les indemnisations dues aux personnes victimes de violations

graves. Des élus se sont farouchement opposés à toute participation de l'Etat, criant à la ruine et accusant le fonds d'indemnisation de bénéficier notamment à des partisans de la formation d'inspiration islamiste Ennahdha. Fin novembre, l'IVD a publié les critères de réparation, qui excluent les victimes ayant exercé des responsabilités gouvernementales et parlementaires après la révolution de 2011.

Environ 25 000 personnes peuvent prétendre à une indemnisation du fonds dit «Al Karama» (La Dignité), créé en 2014, selon M. Krichi. Celui-ci sera financé par des dons, un pourcentage des sommes récupérées via les accords de réconciliation et un versement unique de l'Etat de 10 millions de dinars (3,3 millions d'euros).

F. M./RFI

## Zone de libre-échange africaine

# Le peuple sahraoui a le droit de disposer de ses richesses

**L**e peuple sahraoui a le droit de disposer de ses ressources naturelles pour pouvoir contribuer, au même titre que les autres pays membres de l'Union africaine (UA), dans la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), a déclaré un haut responsable du ministère du Commerce de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Dans une déclaration en marge de la 7<sup>e</sup> réunion des ministres africains du Commerce, organisée mercredi et jeudi au Caire, le secrétaire général du ministère du Commerce sahraoui, Mustapha Mohamed El Fadal, a affirmé que le peuple sahraoui, sous le joug de l'occupation marocaine depuis 43 ans, «a le droit de disposer de ses nombreuses richesses naturelles et de contribuer au développement du continent». Pour lui, la création de la ZLECAF constituera un «apport important» dans l'encouragement de la coopération économique et des échanges commerciaux entre les pays africains. S'agissant de sa participation à la réunion des ministres africains du Commerce, M. El Fadal a souligné la nécessité de maintenir la concertation et les échanges entre les pays du continent pour pouvoir se développer en comptant sur leurs propres ressources et leurs propres efforts. M. El Fadal, dont le pays est membre fondateur de l'UA, a appelé à davantage de coopération économique intra-africaine pour faire face aux défis actuels et à venir, comprenant notamment l'emploi, l'éducation et la santé. Il a, dans ce sens, recommandé l'implication du secteur privé dans l'élaboration des poli-

tiques économiques africaines et leur mise en œuvre. Pour rappel, l'accord de la ZLECAF avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir cette zone avait été adoptée en 2012 lors, de la 18<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECAF au sein de l'UA avaient débuté en 2015. Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements.

## Un député de la majorité interpelle le MAE français sur la discrimination et les représailles

Le député de La République en marche (LREM), Sébastien Nadot, a interpellé le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur la situation au Sahara occidental et sur la discrimination et les représailles qui touchent les enfants des défenseurs sahraouis des droits de l'homme. «Occupé depuis novembre 1975 par le Maroc, en dépit des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU), le Sahara occidental attend depuis 1991 l'organisation d'un référendum prévu par l'ONU avec l'établissement de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso)», a écrit le député de la Haute-Garonne dans une question écrite au

MAE français, publiée mardi. Il a soutenu que depuis lors, la situation des Sahraouis «s'est dégradée» tant en ce qui concerne les populations sous domination marocaine pour lesquelles les droits de l'Homme sont «peu respectés», que s'agissant des réfugiés, évalués à 170 000 personnes réparties dans cinq grands camps situés dans le Sud algérien. «Ces réfugiés connaissent des conditions de vie particulièrement difficiles et, selon les informations rapportées par les organisations non gouvernementales (ONG), se sentent délaissés par l'opinion internationale», a-t-il expliqué. Par ailleurs, il a indiqué qu'en l'absence d'université sur le territoire du Sahara occidental, les enfants des défenseurs des droits de l'homme «sont aujourd'hui privés de bourses et de bons de transport vers les villes universitaires du Maroc par les autorités marocaines pour leur première année universitaire, cela du seul fait des activités de leurs parents en faveur des droits fondamentaux du peuple sahraoui et principalement du droit à l'autodétermination». Il a estimé que cette privation, «particulièrement néfaste» à la poursuite des études, «constitue un message très fort à ne pas exprimer de positions politiques pour les autres étudiants des universités». A cet effet, il demande au ministre français d'intervenir auprès des autorités marocaines «pour qu'elles respectent les droits fondamentaux du peuple sahraoui et mettent fin à la discrimination dont sont victimes les enfants des défenseurs des droits de l'homme».

S. A./R. M.



Proche-Orient

# L'Australie reconnaît Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël

■ L'Australie a annoncé hier qu'elle reconnaissait Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël, tout en précisant que le déménagement de sa mission diplomatique de Tel-Aviv devra attendre la conclusion d'un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens.

Par Rima C.

Le Premier ministre australien, Scott Morrison, qui a fait cette annonce a également assuré que son pays était prêt à reconnaître les aspirations visant à la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, lorsque le statut de cette ville sera clarifié par un accord de paix. «L'Australie reconnaît désormais Jérusalem-Ouest – où siègent la Knesset (Parlement) et de nombreuses institutions gouvernementales – comme capitale d'Israël», a dit le Premier ministre australien dans un discours à Sydney. «Et nous envisageons de déménager notre ambassade à Jérusalem-Ouest quant ça sera faisable (...) après la conclusion du statut final de cette ville», a-t-il poursuivi. En attendant, l'Australie va établir un bureau chargé de la Défense et

du Commerce dans la partie Ouest de la Ville sainte, a-t-on fait valoir. «En outre, réitérant notre engagement pour une solution à deux États, le gouvernement australien est également déterminé à reconnaître les aspirations du peuple palestinien pour un futur État avec sa capitale à Jérusalem-Est», a-t-il ajouté. Cette mesure a aussitôt été dénoncée par le Parti travailliste (opposition) qui a estimé que le gouvernement a mis «l'intérêt personnel devant l'intérêt national». «Reconnaître Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël, alors que l'ambassade d'Australie est toujours installée à Tel-Aviv, ce n'est qu'un geste pour sauver la face», a dit une haute responsable travailliste, Penny Wong, dans un communiqué. «Il s'agit d'une décision totalement risquée qui n'apporte aucun bénéfice», a-t-elle insisté.



Ph. > D. R.

Jérusalem est revendiquée à la fois par les Israéliens et les Palestiniens et la plupart des pays étrangers ont évité d'y installer leur représentation. Le président américain Donald Trump a néanmoins reconnu la ville comme capitale d'Israël le 6 décembre 2017, avant d'y transférer en mai l'ambassade des États-Unis depuis Tel-Aviv. La cérémonie avait coïncidé avec un bain de sang dans la bande de Gaza, théâtre de violents affrontements entre Palestiniens et soldats israéliens le long de la bar-

rière frontalière. Au moins 62 Palestiniens ont été tués ce jour-là par des tirs israéliens. Le chef du gouvernement australien, qui redoute un revers électoral l'an prochain, espère séduire l'électorat juif et chrétien conservateur et s'attirer les bonnes grâces de la Maison-Blanche. La décision du gouvernement Morrison risque cependant d'alimenter les tensions. Le gouvernement palestinien entend appeler les pays arabes et musulmans à «retirer leurs ambassadeurs» et à «prendre des mesures de boycott

économique», avait averti l'ambassadeur palestinien en Australie, Izzat Abdulhadi, interrogé par l'AFP. De son côté, l'ONG Australia Palestine Advocacy Network (APAN), a affirmé que la décision du Premier ministre Morrison «ne sert pas les intérêts australiens». Cette mesure «mine toute possibilité réelle pour parvenir à un futur accord et enhardit Israël dans la poursuite des violations quotidiennes des droits des Palestiniens», a déclaré le président d'APAN, l'évêque George Browning. R. C.



## Points chauds

Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Ségolène Royal, ex-candidate du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2007, s'est distinguée ces derniers jours dans les médias à plusieurs reprises en commentant l'actualité et notamment en soutenant les «gilets jaunes» et la police. Celle qui a été l'une des premières personnalités de gauche à rejoindre au début de l'année 2017 Emmanuel Macron lors de sa campagne présidentielle, n'hésite pas aujourd'hui à éreinter sa politique actuelle face aux «gilets jaunes». Il est vrai que l'ex-ministre de François Hollande n'avait pas été remerciée à la hauteur de ses attentes par Macron lorsque le jeune président avait alors dédaigné l'inclure dans son équipe gouvernementale. Aujourd'hui, Royal réapparaît en force dans les médias et il semblerait que ses ambitions soient soutenues par d'anciens poids lourds du PS. En effet, Jean-Christophe Cambadélis, ancien Premier secrétaire du PS, sort du silence pour soutenir son ancienne collègue comme tête de liste du PSE (Parti socialiste européen) aux prochaines élections européennes. «Je suis favorable à la candidature de Ségolène Royal si elle le souhaite. D'abord parce qu'en l'absence de Nicolas Hulot, c'est la grande voix écologiste. Elle fut par deux fois ministre de l'Écologie. Elle a été présidente de région. Elle représente l'écologie populaire qui réfléchit plus à la transition par la production que par l'impôt. Elle est de gauche et très européenne depuis ses débuts au côté de Jacques Delors», assure avec véhémence l'ancien patron du PS. «Elle semble avoir envie de peser en Europe. Sa liste peut être la surprise du scrutin. J'ajoute que n'étant plus encartée socialiste, mais évidemment sans repousser les socialistes, elle pourrait être le trait d'union d'une gauche non Mélenchoniste. Elle peut rassembler la gauche. Car le risque est grand que chacun ne puisse que témoigner dans cette élection», s'inquiète Cambadélis. «La gauche a besoin de surmonter ses divisions et ses génies de village qui l'encroûtent. Elle a besoin de renouveler ses idées. Elle a aussi besoin que cesse sa marginalisation. Car, avec les Gilets jaunes, pour la première fois depuis 1956 (le mouvement poujadiste), la gauche est spectatrice d'un mouvement social populaire. Cela devrait faire réfléchir tout le monde». Reste à savoir si les électeurs, de plus en plus en décalage avec leur classe politique, comme le démontre justement le mouvement des «gilets jaunes» que soutient Royal, seront prêts à voter pour l'ancienne ministre qui, d'une façon ou d'une autre, n'a eu de cesse de participer, que ce soit au sein des gouvernements ou de l'opposition, aux diverses politiques successives dont se plaignent les Français aujourd'hui.

F. M.

Ukraine

## Kiev organise un concile devant créer son Église indépendante

Les représentants des confessions orthodoxes d'Ukraine se rassemblent hier à l'occasion d'un «concile de réunification» qui doit créer une Église indépendante de la tutelle religieuse russe, en l'absence notable de la branche restée loyale à Moscou. Ce concile doit permettre de mettre en œuvre la décision historique du Patriarcat de Constantinople, figure d'autorité dans le monde orthodoxe, qui a donné l'autorisation en octobre à l'Ukraine de disposer de sa propre Église, après 332 années d'ascendant spirituel de son puissant voisin. Cette décision n'a pas manqué de susciter l'ire de l'Église russe, qui a dénoncé un «schisme» et rompu ses liens avec Constantinople. La branche ukrainienne qui dépend de Moscou jouit encore d'une influence considérable et dispose du plus grand nombre de paroisses dans le pays. En l'absence de l'Église loyale à Moscou, qui a rejeté le concile «illégal» d'hier mais auquel certains dignitaires pourraient malgré tout participer, celui-ci rassemblera les deux formations restantes : le Patriarcat de Kiev, autoproclamé en 1992, et la minuscule Église dite autocéphale. «Nous sommes en train de créer encore un pilier de l'indé-

pendance ukrainienne» qui «nous éloigne de notre passé de colonisé et renforce notre identité nationale», s'est félicité la semaine dernière le président Petro Porochenko. Les autorités ukrainiennes considèrent ce concile, qui intervient à la cinquième année d'une crise sans précédent entre Kiev et Moscou, comme une question de «sécurité nationale». M. Porochenko ayant par le passé qualifié l'Église loyale à la Russie de «menace». En mars 2014, la Russie a annexé la péninsule ukrainienne de Crimée suite à l'arrivée au pouvoir d'autorités pro-occidentales à Kiev, suivie par l'éclatement d'un conflit dans l'est séparatiste prorusse du pays, qui a fait plus de 10 000 morts. Fin novembre, la situation s'est encore dégradée d'un cran lorsque la Russie a arraisonné manu militari trois navires de guerre ukrainiens au large de la Crimée, les accusant d'avoir pénétré illégalement dans ses eaux territoriales. Cette semaine, les services de sécurité ukrainiens (SBU) ont dit craindre des «provocations» de la Russie durant le concile, le chef du SBU Viktor Kononenko appelant les Ukrainiens à «éviter de participer à tout évènement politique» pour qu'ils «ne puissent pas être utili-

sés par l'agresseur (la Russie, ndr) pour affaiblir ou discréditer notre pays». Le patriarche orthodoxe russe Kirill a pour sa part dénoncé les «persécutions» contre le clergé et les Ukrainiens restés sous la tutelle de Moscou, dans une lettre adressée au pape et à l'ONU, mais aussi au président français Emmanuel Macron et à la chancelière allemande Angela Merkel. Elle accuse également Kiev de faire pression sur son clergé pour le forcer à se rallier à la nouvelle formation, alors que la police a récemment perquisitionné plusieurs églises du Patriarcat de Moscou. Les autorités ukrainiennes se sont voulues rassurantes, assurant que chaque paroisse sera libre de choisir de rejoindre ou non la nouvelle Église indépendante, disant vouloir à tout prix éviter une «guerre religieuse» dans le pays. Le concile d'hier devra également élire le primat de la nouvelle Église. Le Patriarcat de Kiev, Filaret, âgé de 89 ans et dont l'excommunication a été levée en octobre par Constantinople, était considéré comme le favori mais, selon les dernières informations de presse, il pourrait ne pas présenter sa candidature.





Dix ans après sa disparition

# Une trentaine d'artistes rend hommage à Maâllem Benaïssa

■ Dix ans après sa disparition, une trentaine de jeunes artistes ont rendu un vibrant hommage au maître de la musique diwan, Maâllem Benaïssa. Cette soirée, organisée vendredi soir à la salle Ibn Zeydoun, était une occasion pour revisiter le répertoire artistique du défunt. La soirée a été ouverte par l'interprétation musicale des derniers enregistrements de l'artiste par le groupe «Zaki Project», mené par le musicien et chanteur Zaki Mihoubi.

Par Abia Selles

Un vibrant hommage musical a été rendu, vendredi soir à Alger, par une trentaine de musiciens et interprètes, au maître de la musique diwan, Maâllem Benaïssa, en commémoration de la dixième année de sa disparition.

Initié par des musiciens ayant côtoyé Maâllem Benaïssa, cet hommage qui s'est tenu à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Ryadh El-Feth a réuni plusieurs formations musicales dans le style diwan ainsi que d'autres styles symbolisant l'œuvre de recherche musicale et la riche diversité du maâllem.

Cette soirée, inaugurée par un des derniers enregistrements vidéo du défunt, a accueilli le groupe «Zaki Project» mené par le musicien et chanteur Zaki Mihoubi, fortement influencé par Maâllem Benaïssa à ses débuts, et qui lui a rendu hommage en interprétant quelques-uns de ses morceaux fétiches.

Zaki Mihoubi a été par la suite

rejoint par Djamil Ghoul et Nassim du groupe Diwan El Bahdja, des musiciens qui ont tous été influencés dans leurs carrières par Maâllem Benaïssa, Benaïssa Bahaz de son vrai nom, connu pour avoir initié plusieurs musiciens de la scène actuelle au diwan.

L'ouverture musicale dont faisait preuve Maâllem Benaïssa a été également mise en avant, pour rendre hommage à celui qui voulait inscrire le diwan dans un registre World et jazz, par une prestation du chanteur Amine Chibane, oscillant entre plusieurs styles, accompagné de Mehdi Laïfaoui, un ancien membre du groupe «Diwan Dzair», fondé au début des années 2000.

Une partie exclusivement dédiée au diwan traditionnel a été assurée par les membres du groupe «Wied Haoussa», accompagnés par Joe Batoury au gombri, et qui sont revenus sur les morceaux les plus célèbres du patrimoine diwan.

Seul élève du maâllem, Chakib Bouzidi a également



rendu hommage à son mentor avec sa formation «Ifrikya Spirit».

Né en 1965 à Alger, Benaïssa Bahaz était connu pour être un grand maître du diwan et un musicien accompli, il a brillé par sa maîtrise et sa recherche de nouvelles sonorités au gombri. Il a fondé le groupe «Diwan Dzair» et signé un album «Daoui»

en 2007.

En plus d'avoir initié un grand nombre de jeunes musiciens au diwan et aidé à l'émergence d'une multitude de jeunes groupes, il a également été luthier, fabriquant essentiellement des gombri.

Il avait également pris part au documentaire «Taghawit» de

Rahma Benhamou El Madani dont il a signé la bande originale, en plus d'avoir participé à plusieurs projets musicaux en Algérie comme à l'étranger. Maâllem Benaïssa est décédé le 7 novembre 2008.

A. S./APS

Centre culturel algérien de Paris

## Le «Dhikr pictural» d'Anissa Berkane présenté au public

Le «Dhikr pictural», une invitation visuelle au concept apologetique d'inimitabilité du Coran (l'jazz), est exposé au Centre culturel algérien (CCA) de Paris, dont le vernissage s'est déroulé vendredi soir en présence de l'artiste Anissa Berkane. Fruit de plus de 20 ans d'exploration artistique, intellectuelle et spirituelle, l'approche inédite d'Anissa Berkane dans le monde de l'art plastique se veut une expression visuelle des textes sacrés que recèle le Coran autour de sa codification mathématique. Les tableaux qu'expose au CCA cette diplômée de l'Ecole des beaux-arts d'Alger veulent susciter chez les visiteurs des questionnements, leur proposant des suggestions et premières réponses

autour d'une religion associée, par ignorance ou à dessein, à la terreur, «alors qu'elle est un Bien pour l'humanité entière». Les tableaux exposés jusqu'au 26 janvier captent, avec fascination, les regards des personnes qui sont interpellées pour une vision intelligente de l'islam, pour une réflexion autour des versets coraniques en relation avec la science moderne que nombre de scientifiques reconnaissent leur véracité scientifique. Dix-neuf tableaux sont exposés, manière de ne pas trop s'éloigner du chiffre magique 19, le nombre des lettres de la Basmala qui introduit toutes les 114 sourates du Coran sauf une (Tawba ou la repentance) et, en même temps, la base de tous les calculs

mathématiques qu'on peut faire sur le texte sacré. Anissa Berkane lui consacre d'ailleurs un tableau (Dix-neuf) aux couleurs chatoyantes. Dans sa quête de compréhension de l'univers, et bien sûr, l'humain, l'artiste évoque, à travers «Shor», en référence à l'algorithme quantique de Shor qui aide à factoriser un entier naturel en temps et en espace. Même si elle consacre des œuvres à la révolution digitale et à l'intelligence artificielle, génie de l'humain dans son espace et son temps, elle revient toujours au Livre-Saint avec «Qaf» (sourate qaf) et «El Hourouf» pour inviter à un perpétuel questionnement. «Les visiteurs se posent des questions, veulent découvrir les mystères du

Coran et ils sont très intéressés», a confié à la presse l'artiste qui note que son objectif est atteint. Elle souhaite, pour le besoin médiatique, que son œuvre soit achetée par un footballeur de renommée mondiale comme Zinedine Zidane. «Ma finalité est de trouver un jour un mécène», a-t-elle lancé. La collection «Dhikr pictural» d'Anissa Berkane (52 ans) a connu plusieurs succès, depuis qu'elle a vu le jour à Alger en 2015. Elle a été exposée au Tehran Milad Tower (Iran) en décembre 2016, dans le cadre de la Semaine culturelle algérienne et a fêté son anniversaire au Palais de la culture d'Alger en mai 2017, avant d'être présentée en décembre de la même année à la Galerie P21 de Londres.

«Du côté de chez Swann» de Marcel Proust

## L'édition originale vendue à 1,51 million d'euros

L'édition originale de «Du côté de chez Swann» de l'écrivain français Marcel Proust a été adjudgée vendredi pour 1,51 million d'euros, a indiqué la maison Sotheby's. Cet exemplaire rarissime, portant le numéro 1 et offert par Proust à Lucien Daudet, estimé entre 600 000 et 800 000 euros, provenait de

la bibliothèque de Pierre Bergé dispersée aux enchères chez Drouot à Paris, rapporte l'AFP. Le précédent record pour une œuvre originale en français était détenu depuis 2009 par une édition originale des «Fleurs du mal» de Baudelaire adjudgée à l'époque pour 775 000 euros. La quatrième vente de la

bibliothèque de Pierre Bergé a rapporté au total 8,10 millions d'euros, le double de l'estimation basse. Outre «Du côté de chez Swann», une édition originale des «Essais de Montaigne» a été vendue 682 000 euros (estimation: 400 000/500 000 euros).

R. I.

Musique

## Un concert de chant lyrique s'organise à Alger

L'Institut Français d'Alger accueillera une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano : Delphine Haidan et Nicolas Stavy et ce, le jeudi 10 janvier 2019. C'est un début d'année chargé pour l'IF

d'Alger qui ouvrira ses portes à une soirée de chant lyrique sous l'étiquette : «Un voyage musical romantique, de la Seine au Rhin». Delphine Haidan, mezzo-soprano, ainsi que Nicolas Stavy, pianiste de renom, animeront

l'événement. Le concert sera une excellente occasion pour revisiter la musique romantique et comprendre cette période d'un autre siècle où les genres se mélangaient et où littérature et musique pouvaient parfois se

marier. Début de la représentation à 19h30 avec accès par carte et réservation en écrivant à : chantlyriquevoyagemusicalromantique2019.alger@if-algerie.com et ce, avant le 20 décembre.

## AGEND'ART

Musée national des Beaux arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Salle Ibn Khaldoun

20 décembre :

Le chant châabi sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'une soirée festive animée par une pléiade d'artistes à l'image de Abdelkader Chaou, Nacer Mokdad, Sid Ali Lekkam, Kamel Blkhirat ou encore Hocine Driss.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh

20 décembre :

La culture iranienne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe

Du 29 décembre au

4 janvier :

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeu de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.



Selon France Football  
**Mahrez, Atal, Brahimi et Bounedjah**  
dans l'équipe type 2018 du Maghreb

**QUATRE** internationaux algériens figurent dans l'équipe type 2018 du Maghreb réalisée par le magazine France Football. Les quatre joueurs algériens sont : le défenseur Youcef Atal (OGC Nice), les milieux offensifs Yacine Brahimi (FC Porto) et Ryad Mahrez (Manchester City) et l'attaquant Baghdad Bounedjah (Al Sadd). Les sept autres joueurs

composant l'équipe type 2018 du Maghreb sont : Yassine Bounou (Maroc/Gérone), Mehdi Benatia (Maroc/Juventus), Khalil Chemam (Tunisie/ ES Tunis), A c h r a f H a k i m i (Maroc/Dortmund), Nouerridine Amrabat (Maroc/Al Nasr), Hakim Ziyech (Maroc/ Ajax Amsterdam), Wahbi Khazri (Tunisie/Saint Etienne).

Championnat national de volley-ball  
**Les clubs posent leurs conditions**

**LES CLUBS** des Championnats d'Algérie de Super-Division (messieurs) et Nationale Une (dames) de volley-ball sont prêts à entamer la compétition le week-end prochain sous condition, a-t-on appris de l'Amicale des présidents de club. La ville de Tichy (Béjaïa) a abrité vendredi une importante réunion des clubs composant les Championnats masculin et féminin pour débattre de la situation dans laquelle se trouve la discipline, notamment la crise financière qui frappe les pensionnaires de l'élite nationale. «Pour la première fois, les 24 clubs de la Super-Division et de la Nationale Une étaient présents, y compris le GS Pétroliers. Nous sommes tombés d'accord à la majorité pour l'entame de la compétition vendredi mais sous condition. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a fait un geste en décidant de nous héberger dans les Centres de regroupement des équipes nationales, c'est déjà beaucoup, mais on veut plus. Il faut qu'un autre volet soit pris en charge, comme la restauration par exemple», a indiqué le porte-parole de l'Amicale des présidents de club, Farès Kabla. Le 6 décembre, des représentants des clubs avaient été reçus

au MJS, dont le directeur des sports, Lamine Bekhti, avait expliqué que la tutelle allait traiter les problèmes des formations de l'élite au cas par cas, disant que le dénouement de la crise était «sur la bonne voie». «Nous ne voulons pas de saison blanche mais on veut des garanties. Près de 90% des clubs sont criblés de dettes, certains ont même disparu du panorama alors qu'ils évoluaient en Super-Division il n'y a pas si longtemps, comme le N Zerrouak. On nous a promis l'hébergement lors de nos déplacements, on veut un petit quelque chose de plus pour alléger nos dépenses», a ajouté Kabla. Pour rappel, cela fait plusieurs semaines que les présidents de club ont décidé de boycotter l'entame des championnats jusqu'à la satisfaction de leurs revendications par la tutelle. La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a tenté à plusieurs reprises de désamorcer la crise, en vain. Elle a même essayé de mettre les clubs devant le fait accompli en programmant la journée inaugurale des championnats, mais le GSP, parrainé par Sonatrach, s'est retrouvé tout seul sur le terrain, avant de rallier la cause des «contestataires» à qui il apporte désormais son soutien.

1/16<sup>es</sup> de finale aller/Ligue des champions de la CAF (CSC 1-Vipers SC 0)

**Les Constantinois réalisent l'essentiel**

■ Le CS Constantine a battu vendredi soir, au stade du chahid Hamlaoui, les Ougandais du Vipers SC par 1 but à 0, en 1/16<sup>es</sup> de finale aller de la Ligue des champions africains de football.



Par Mahfoud M.

Les gars de Cirta doivent penser maintenant à la manche retour

**T**outefois, cette victoire laisse beaucoup de regrets tant les coéquipiers de Zaâlani auraient pu repartir avec un score final nettement plus avantageux leur permettant d'entrevoir la deuxième manche plus sereinement. Avec la présence du nouveau coach sur le banc de touche, les Constantinois ont entamé la partie pied au plancher, dominant largement leurs adversaires avant de trouver le chemin des filets à la 13' par Beldjilali qui parviendra à convertir en but une balle mal repous-

sée par le gardien Ssekagya. Une réalisation méritée qui aura pour effet de mettre le CSC en confiance et de faire douter les joueurs du Vipers SC qui ne s'attendaient sûrement pas à encaisser dès les premières minutes de jeu et se contentent de contenir les assauts adverses tout le reste de la première mi-temps. Maîtres de l'entrejeu, les Vert et Noir entament la deuxième mi-temps avec le même état d'esprit, se procurant plusieurs occasions de scorer, notamment par l'intermédiaire de Djabout qui ruminera longtemps son raté de la 56'. Après cela, les Ougandais ont décidé

d'être plus entreprenants dans le jeu, se créant coup sur coup trois occasions de but dont la plus dangereuse reste la tête de Sserunkuma passée à quelques centimètres du montant gauche de Rahmani. L'entrée de Abid à un quart d'heure de la fin du côté du CSC n'apportera rien au tableau d'affichage. S'ils veulent accéder à la phase de poules de la plus prestigieuse compétition continentale, Lamri et ses camarades devront faire preuve d'un peu plus de réalisme au match retour, prévu dans une semaine à Wakiso.

M. M.

Natation/Mondiaux-2018 (100m nage libre)  
**Oussama Sahnoune échoue**

**LE NAGEUR** algérien Oussama Sahnoune a été éliminé samedi aux séries de l'épreuve du 100m nage libre des Championnats du monde en petit bassin (25 mètres) qui se déroulent à Hangzhou (Chine). Engagé dans la 11<sup>e</sup> série, Sahnoune a terminé la course en 3<sup>e</sup> position avec un chrono de 47.33, derrière les deux qualifiés de cette série dominée par l'Américain Pieroni Blake (46.39) devant l'Italien Zazzeri Lorenzo (47.16). Déjà éliminé aux séries des 50 m nage libre, le sociétaire du célèbre Cercle des nageurs de Marseille (France) a pris la 17<sup>e</sup> place au clas-

sément général des séries, lui qui était attendu comme le seul et unique espoir de médaille de la Fédération algérienne de natation (FAN) aux Mondiaux de Hangzhou. L'Algérie a pris part aux 14<sup>es</sup> Mondiaux qui enregistrent la présence de plus de 960 athlètes représentant 178 pays avec quatre nageurs, tous éliminés aux séries : Oussama Sahnoune (50m et 100m nage libre), Jaouad Syoud (200m quatre nages), Souad Cherouati (400m et 800m nage libre) et Hamida Rania Nefsi (400m quatre nages et 100m quatre nages).

RC Kouba  
**Bessaoud croit en la qualification face au MCA**

**L**e RC Kouba accueillera le MC Alger mercredi prochain au stade Mohamed-Benhaddad dans un chaud derby comptant pour les 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie 2018 de football, et «avec la ferme intention de se qualifier», a affirmé le manager général, Noureddine Bessaoud. Dans un premier temps, la direction du Raed avait menacé de boycotter cette compétition en guise de protestation contre l'empêchement de certains responsables koubéens, notamment le directeur

technique Mohamed Chaïb, d'assister à la cérémonie du tirage au sort des 32<sup>es</sup> et des 16<sup>es</sup> de finale, effectuée dimanche dernier à Alger. «Ce qui nous est arrivé pendant cette cérémonie était vraiment inacceptable, car les représentants des autres clubs avaient tous reçu leurs invitations à temps, et le Raed a été le seul à être victime de cette discrimination», a commencé par regretter Bessaoud, avant d'annoncer que «la direction du RCK a dépassé cet incident et que désormais elle compte disputer ces 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie», avec même la ferme intention de se qualifier. Le manager général du Raed s'est dit «conscient» de la difficulté de la tâche, surtout que son équipe, actuellement sociétaire de la Ligue 2, est appelée à défier un ogre de la Ligue 1 Mobilis, et qui de surcroît se porte relativement bien en ce moment. Mais il a affirmé que cette situation «n'altere en rien l'ambition des Vert et Blanc» de créer la surprise et d'aller encore plus loin. «Nous

aussi avons de sérieux atouts à faire valoir et soyez sûrs que nous jouerons nos chances à fond et avec la ferme intention de franchir ce cap», a insisté l'ancien milieu offensif du Raed et de l'USM Bel-Abbès. Un objectif que le club banlieusard compte atteindre en s'appuyant sur les différentes conditions favorables qui lui sont offertes, comme l'avantage du terrain et le soutien du public, tout en espérant que le «facteur chance sera au rendez-vous» et du côté du plus petit. Dans un autre registre, Bessaoud a annoncé que les rangs du Raed se sont renforcés par trois nouveaux joueurs, en l'occurrence Zakaria Ouhadda, Oussama Bellatrèche et Abderezzak Ghellab, en attendant la qualification de l'ex-gardien de la JS Saoura, Houari Djemili, sans oublier le retour du très expérimenté Hocine Metref, et qui selon la même source «sera d'apport considérable au club dans ce qui reste du parcours».

Voile / Championnats nationaux des séries RSX et Laser  
**La compétition du 17 au 19 décembre**

**L**es Championnats nationaux 2018 de voile, séries RSX et Laser, se dérouleront du 17 au 19 décembre 2018 à l'École des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Est), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). «Les meilleurs athlètes nationaux dans ces deux séries seront présents

au rendez-vous, car il leur servira de préparation pour le tournoi qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo», a encore expliqué la FAV dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. D'autre part, le Challenge national des médias, une compétition destinée uniquement aux journa-

listes, «sera jumelée» avec ces Championnats nationaux des séries RSX et Laser. Ce sera la deuxième édition de ce Challenge, lancé l'an dernier par la FAV, avec l'ambition de vulgariser un peu plus la discipline, à travers notamment l'implication directe des médias.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Répression des fraudes et pratiques commerciales à Béjaïa

## Plus de 2 000 interventions réalisées le mois écoulé

LA DIRECTION du commerce et des prix (DCP) de la wilaya de Béjaïa a enregistré 2 077 interventions de contrôle le mois de novembre écoulé, a-t-on appris.

Les actions de contrôle engagées par les brigades de contrôle de la DCP ont touché tous les niveaux de la mise à la consommation des produits. Autrement dit, la production, la distribution gros et détail, les services, etc. Les services chargés de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité des produits ont relevé, lors de ces interventions sur le terrain, quelque 505 infractions en rapport aux pratiques commerciales qui ont donné lieu à l'établissement de 499 procès-verbaux, selon un bilan de la DCP. Absence d'hygiène, défaut d'affichage et d'étiquetage, vente de produits impropres à la consommation, défaut de facturation sont, entre autres, les infractions relevées par les agents de contrôle de la DCP. Il a également été saisi 24 617 tonnes de divers produits, dont des cosmétiques, des boissons gazeuses et non gazeuses, du sel, etc. La valeur

financière des produits saisis est estimée à quelque 510 197,00 DA. Lors des opérations exécutées le mois écoulé, il a été constaté une évasion fiscale de commerçants indélégitimes de l'ordre de 1 399 933,07 DA du chiffre d'affaires à travers un bon nombre d'infractions, dont le défaut de facturation des transactions commerciales et l'utilisation de faux registres du commerce. Les agents de contrôle ont enregistré également un montant de profit illicite s'élevant à 4 968,00 DA. Suite aux différentes et nombreuses infractions recensées, la DCP a prononcé 28 fermetures de locaux commerciaux et établi 7 PV de cessation d'activité commerciale pour faute grave. Par ailleurs, le montant des amendes des transactions s'élève à 1 663 355,58 DA.

Enfin, 72 échantillons de produits ont été prélevés afin de vérifier la conformité de la qualité et contrôler les normes en vigueur, dont le respect des règles d'hygiène.

H. C.

## Criminalité

### Saisie de 132 kg de kif traité dans différentes régions du pays

DES DÉTACHEMENTS combinés de l'Armée nationale populaire ont saisi vendredi 132 kg de kif traité dans différentes régions du pays, indique hier le

ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «*Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont saisi, le 14 décembre 2018, 132 kilogrammes de kif traité et 2 600 paquets de cigarettes à Ghardaïa, Biskra et Ténès, tandis que huit groupes électrogènes, 10 marteaux piqueurs et deux casseurs de pierres ont été saisis à Tamanrasset*», précise le MDN. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont «*arrêté cinq personnes et saisi sept fusils de chasse, un pistolet traditionnel et 94 cartouches de différents calibres à Tiaret et Khenchela*», ajoute la même source.

Une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes, à bord d'une embarcation de construction artisanale, a été déjouée par des gardes-côtes à Oran, selon le MDN qui affirme également que dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements de l'ANP ont intercepté «*quatre immigrants clandestins de différentes nationalités à Laghouat et Ghardaïa*».

A. S.

Coupe de la Confédération africaine (16<sup>e</sup> de finale - aller)

### Le NA Hussein-Dey arrache un précieux nul (0-0) à Lusaka

LE REPRÉSENTANT algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, le NA Hussein-Dey, a arraché un précieux nul face à son homologue zambien, Green Eagles, sur le score de (0-0), en match aller des 16<sup>e</sup> de finale, disputé hier au stade Nokroloma de Lusaka. Le match retour aura lieu le 22 décembre à 17h45 au stade 5-Juillet (Alger). Le second représentant algérien dans cette compétition, l'USM Bel Abbès, joue actuellement face au club nigérian d'Enugu Rangers au stade du 24-Février de Sidi Bel-Abbès.

R. S.

## intempérie il faut toujours prendre ses précautions



Djalou@hotmail.com

## Cambriolages à Béjaïa

### Trois malfaiteurs dont une jeune femme arrêtés

■ Les agents de la brigade criminelle de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont démantelé, ces derniers jours, une bande spécialisée dans les cambriolages, activant dans la ville de Béjaïa et sa périphérie.

Par Hocine Cherfa

«**C**ette bande est composée de trois malfaiteurs âgés entre 20 et 25 ans», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le démantèlement de ce groupe de malfaiteurs a eu lieu suite à une enquête enclenchée par les services de police qui ont enregistré de nombreuses plaintes de vols, dont le cambriolage du domicile d'une femme répondant aux initiales B. Ch, âgée de 25 ans, résidant à Sidi Ali Labher. Les malfaiteurs ont réussi à s'emparer d'une importante somme d'argent, en sus

des clés de son véhicule Hyundai. Les agents de la brigade criminelle qui se sont rendus sur les lieux du délit ont immédiatement entamé les investigations et dressé un constat, utilisant des moyens techniques modernes qui ont permis d'identifier les trois auteurs du méfait. Il s'agit du principal suspect H.Y. âgé de 25 ans, ayant des antécédents judiciaires, natif de Béjaïa, A.B. 25 ans et une jeune femme répondant aux initiales A. T. âgée de 20 ans, native de Béjaïa, petite amie du principal accusé. Cette dernière a été chargée de surveiller les mouvements de la victime et communiquer des

informations aux deux suspects. Elle s'est également emparée d'un double des clés de la voiture de la victime pour permettre aux deux autres individus d'en confectionner un double et dérober le véhicule. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des trois bandits pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit, vol qualifié en réunion par effraction de nuit. Ils ont été présentés devant les juridictions compétentes qui ont placé le principal accusé sous mandat de dépôt et les deux autres sous contrôle judiciaire.

H. C.

## Ligue 1 Mobilis

### Signature d'un contrat de sponsoring entre l'Eniem et la JS Kabylie

Un contrat de partenariat et de sponsoring a été signé hier à Qued-Aïssi (05 km au sud-est de Tizi-Ouzou) entre l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) et la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis). Lors de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de l'Eniem, les responsables des deux parties ont rappelé les

«*relations historiques*» entre le club phare de la région et le pionnier de l'électroménager. «*La JSK et l'Eniem ont marqué leur époque*», a souligné Cherif Mellal, président des Canaris, ajoutant qu'aujourd'hui ils sont «*appelés à écrire une nouvelle histoire commune (...) pour redorer le blason du club et reconquérir la place qu'il n'aurait*

*jamais dû quitter aussi bien sur le plan national qu'international*». Au-delà de «*la symbolique forte*» de ce nouveau partenariat, les deux parties mettront le cap sur «*de nouvelles conquêtes sportives et économiques dans un esprit gagnant-gagnant*», a estimé pour sa part, Djillali Mouazer, P-DG de l'Eniem.

Y. N.